REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité –

COMMUNE de MIRIBEL

SEANCE DU 18 décembre 2015

Date de convocation : 11 décembre 2015 Date d'affichage de la convocation : 11 décembre 2015

QUESTION III 1° LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-22

du CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Délibération du Conseil Municipal du 18 avril 2014)

PRESENTEE AU CONSEIL MUNICIPAL

Service d'origine	Date de la décision	Type et Objet de la décision
Secrétariat Général	19 /10/2015	Attribution du Marché (MAPA) d'impression des magazines municipaux à l'entreprise REBOUL IMPRIMERIE Marché d'une durée de un an, renouvelable deux fois par période d'un an, soit une durée maximale de trois ans.
Secrétariat Général	02/11/2015	Convention tripartite entre la Commune de Miribel, la Commune de Neyron et le Football Club du Mas-Rillier permettant à ce club d'utiliser le stade Francisque Payé
Secrétariat Général	30/11/2015	Contrat de location à usage d'habitation d'un logement T3 de 81,78 m2, sis 17 rue Joseph Carre